



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Personnes oubliées lors du versement de la prime inflation

Question écrite n° 45600

Texte de la question

Mme Nathalie Porte appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la situation de nombreuses personnes qui remplissent les critères afin de toucher la « prime inflation » mais qui n'ont à ce jour rien reçu. Elle lui indique que la démarche proposée aux personnes dans cette situation, à savoir un signalement sur le site mesdroitssociaux.gouv.fr, empêche toutes les personnes non connectées à internet de signaler leur situation. Elle lui demande quelles sont les modalités mises en place pour permettre à tous les citoyens français qui remplissent les critères d'attribution de cette prime inflation - y compris ceux qui ne sont pas connectés à internet - d'en bénéficier rapidement.

Données clés

Auteur : [Mme Nathalie Porte](#)

Circonscription : Calvados (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45600

Rubrique : Pouvoir d'achat

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 mai 2022](#), page 3262

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)